

37 - Eclairage Public - Programme complémentaire de travaux 2013 - Demande de subventions au SYDED

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur : Le programme de travaux complémentaire pour la rénovation de l'éclairage public pour 2013 susceptible de faire l'objet de demandes de subventions auprès du SYDED est constitué des opérations suivantes :

1. Rue Arrachard
2. Rue Baille
3. Rue Beauregard
4. Impasse Belfort
5. Rue de Belfort (1^{ère} tranche)
6. Rue des Chaprais
7. Rue Chopard
8. Rue des Deux Princesses
9. Avenue Droz (devant l'Office de Tourisme)
10. Rue de l'Eglise
11. Rue des Glacis
12. Parc des Glacis (aménagement de la tranche Nord-Est)
13. Parc rue de Vesoul
14. Rue Grignard
15. Rue des Jardins
16. Rue Kocher
17. Rue Mermoz
18. Rue du Pater
19. Rue du Port Citeaux
20. Rue du Repos
21. Rue des Villas.

Les dépenses correspondantes à ces travaux sont à imputer au chapitre 21.814.2152.0089040.35000.

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 48,5 % du coût HT des travaux, estimé à 250 000 € pour l'ensemble des opérations décrites ci-avant.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce programme complémentaire de travaux 2013,
- solliciter les subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 juin 2013.